

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 467

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 1ER SEPTIES

À la fin, substituer au mot :

« Superéthanol-E85 »

le mot :

« biocarburant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Préférer l'expression « biocarburant » permet d'élargir les différentes sortes de carburants propres compatibles avec les véhicules et engins roulants à motorisation.